

Évaluation du Programme de sensibilisation et de préparation aux métiers spécialisés – Sommaire

- Lancé en 2018, le programme encourage les Canadiens, en particulier ceux qui sont confrontés à des obstacles, à explorer des carrières dans les métiers spécialisés et à s'y préparer.
- Le programme s'adresse aux groupes en quête d'équité. Cela inclut les jeunes, les femmes, les peuples autochtones, les nouveaux arrivants, les personnes en situation de handicap et les communautés racisées.
- Le gouvernement a investi **36 millions de dollars** en subventions et contributions pour financer **13 projets** entre 2018-2019 et 2021-2022.



À PROPOS DE L'ÉVALUATION

- **Une évaluation formative** qui porte sur la conception, la mise en œuvre et les premiers résultats du programme.
- **Portée** : 13 projets financés de 2018-2019 à 2021-2022.
- **La méthode** : approche utilisant des données de sources multiples, y compris l'examen des documents et des dossiers de projets, des entrevues avec les bénéficiaires de financement et les responsables de programme, et des groupes de discussion avec les participants aux projets.

PRINCIPALES CONSTATATIONS



Presque tous les bénéficiaires ont été satisfaits du financement reçu et de la promptitude avec laquelle ils l'ont reçu.



En raison de l'absence de données sur certains indicateurs, des renseignements incomplets ont été recueillis au fil du temps pour mesurer le rendement.



La majorité des participants ont déclaré que les activités les ont aidés à se préparer à exercer un métier spécialisé.

Les activités des projets ont contribué à renforcer les programmes de formation préalable à l'apprentissage partout au Canada. Les activités en 2018-2019 et 2021-2022 comprenaient :

- **Activités de sensibilisation** : 69% des activités, 12 701 participants
- **Formation axée sur les compétences** : 77 % des activités, 3 072 participants
- **Expérience de travail** : 46 % des activités, 488 participants

RECOMMANDATION

La stratégie de la mesure du rendement du programme doit assurer la collecte et la communication d'information et de données pertinentes, exactes et cohérentes, facilitées par la participation obligatoire des bénéficiaires de financement au processus de production de rapport annuel et à la validation des données.